

fondera non sur le péché d'autrui et sur la comparaison avec un plus coupable que nous, mais sur nos propres œuvres; c'est d'après cette règle que nous serons déclarés pécheurs ou saints à son tribunal, et que chacun de nous recevra selon ses œuvres. Une autre vérité se trouve cachée dans ces paroles et nous est enseignée comme à mots couverts. Tant que nous sommes dans la vie présente, nous pouvons nous aider mutuellement soit par nos prières, soit par nos conseils. Mais lorsque nous comparaitrons devant le tribunal de Jésus-Christ, nous ne pourrions implorer ni Job, ni Daniel, ni Noé en faveur de qui que ce soit, mais chacun portera le fardeau de ses œuvres.

« Que celui que l'on instruit dans les choses de la loi communique de tous ses biens à celui qui l'instruit. » Marcion a interprété ces paroles en ce sens qu'il donne comme vrai, c'est que les fidèles et les catéchumènes doivent prier ensemble, et le maître se joindre à ses disciples pour prier, en s'autorisant surtout de ces dernières paroles « dans tous les biens. » Mais si l'Apôtre avait voulu parler de la prière, ce n'est pas à celui qui est instruit, mais à celui qui instruit, c'est-à-dire, ce n'est pas au disciple, mais au maître qu'il aurait dû faire cette recommandation. D'ailleurs, ce qui suit ne se rattache pas à cette explication : « L'homme ne moissonnera que ce qu'il aura semé, » et encore : « Ne

juxta nostrum opus, aut peccatores ab eo judicemur, aut sancti, recipientes unoquoque secundum opus suum. Obscure licet docemur per hanc sententiam novum dogma quod latitat : dum in presentis seculo sumus, sive orationibus, sive consiliis, invicem posse nos coadjuvari. Cum autem ante tribunal Christi venerimus, non Job, non Daniel, nec Noe rogare posse pro quoquam, sed unumquemque portare opus suum *Ezech.* xiv.

« Communicet autem is qui catechizatur verbum, ei qui se catechizat in omnibus bonis. Marcion hunc locum ita interpretatus est, ut putaret fideles et catechumenos simul orare debere, et magistrum communicare in oratione discipulis; illo vel maxime elatus, quod sequatur, « in omnibus bonis. » Cum utique si de oratione sermo fuisset, non debuisset ei præcipi qui catechizatur, sed ei qui se catechizat, id est, non discipulo, sed magistro. Deinde etiam cætera quæ sequuntur, cum ejus expositione non congruunt : « Quæ seminaverit homo, hæc et metet. » Et : « Bonum autem facientes, non deficiamus ; tempore enim suo metet-

mus, non deficientes. Sensus itaque iste est : quia superius spiritualibus præoperat, ut eos qui præoccupati fuerant in aliquo delicto, instruerent in spiritu lenitatis, et alter alterius onera portarent, adimplentes legem Christi ; nunc e contrario his qui adhuc imbecilliores, et discipuli, et carnales erant, præcipit, ut quomodo ipsi a magistris spiritualia metunt ; sic magistris carnalia præbeant ; qui totis se divinæ eruditioni et studio tradentes, vitæ hujus necessariis indigeant ; et fiat illud quod de manna scriptum est : « Qui multum, non abundavit, et qui modicum, non minoravit » II *Cor.* viii, 15. Bona autem in presenti loco juxta vulgi consuetudinem, moremque communem, victum et vestitum, et cætera quæ homines inter bona numerant, appellavit. « Habentes enim victum et vestitum, his contenti sumus » I *Tim.* vi, 8. Nec mirum si Paulus ea quæ erant corpori necessaria boni appellatione signavit ; cum etiam Salvator noster ad eos qui necdum ad virtutum culmen ascenderant, sed adhuc humiliter incedebant, et sibi addi poscebant fidem, dixerit : « Si ergo vos cum

malis sitis, scitis bona data dare filiis vestris, quanto magis Pater vester celestis dabit bona petentibus se » *Matth.* vii, 11. Ego puto et Job, cum ad uxorem quasi unam de insipientibus mulieribus loqueretur, respectu ejus, quæ ita putabat, de corporaliibus divitiis locutum : « Si bona accepimus de manu Domini *Job.* ii, 10 ; et rursum de angustiis et pressuris, et tentatione, quæ victoriam afferant : « Quare malum non sustineamus ? » Cum utique mala et bona non in divitiis et pressuris, sed in virtutibus ponantur et vitiiis, ut justus loquitur in psalmo : « Quis est homo qui vult vitam, cupit videre dies bonos ? Prohibe linguam tuam a malo, et labia tua ne loquantur dolium. Declina a malo, et fac bonum *Psal.* xxxiii, 13 *seqq.*, et xxxvi, 27. Proprie malum dicitur, quod vitandum est : bonum, quod facere debemus. Dives quoque ille in Evangelio, qui mali et boni scientiam non habebat, recte agrorum ubertatem bona arbitrabatur, dicens : « Anima, habes bona posita in annos multos : quiesce, comede, bibe, et lætare » *Luc.* xii, 19. Et alius qui jacebat in purpura, et deliciis affluens,

une augmentation de foi, leur disait : « Si vous qui êtes mauvais, vous donnez ce qui est bon à vos enfants, combien plus votre Père, qui est dans les cieux, donnera-t-il ce qui est bon à ceux qui le lui demandent ! » *Matth.* vii, 11. Je pense, quant à moi que Job, lorsqu'il répondait à sa femme comme à une femme insensée, parlait des richesses extérieures selon les idées qu'elle en avait en lui disant : « Si nous avons reçu les biens de la main de Dieu » *Job.* ii, 10, et en venant ensuite aux angoisses, aux souffrances, aux tentations qui donnent lieu à la victoire, ajoutait : « Pourquoi ne supporterions-nous pas les maux ? » C'est qu'en effet, les biens et les maux ne consistent pas dans les richesses et les privations, mais dans les vertus et les vices, comme le Juste le déclare dans un psaume : « Quel est celui qui veut la vie, qui soupire après des jours heureux ? Préservez-votre langue du mal, et vos lèvres des discours artificieux. Détournez-vous du mal et faites le bien » *Ps.* xxxiii, 14 et suiv. ; *Ps.* xxxvi, 27. On appelle mal dans le sens propre, ce qu'il faut éviter, et bien, ce que nous devons faire. Ce riche de l'Évangile, qui n'avait pas la science du bien et du mal, considérait avec raison la fécondité de ses champs comme les véritables biens : « Mon ami, disait-il, tu as beaucoup de biens assemblés pour un grand nombre d'années, repose-toi, mange, bois, fais bonne chère » *Luc.* xii, 19. Et cet autre, qui se

reposait dans la pourpre, qui nageait au sein des délices, entend du fond de l'enfer Abraham lui dire : « Tu as reçu les biens en cette vie » *Luc.* xvi, 25. Faisons observer qu'on pourrait encore entendre ces paroles dans le sens que l'Apôtre recommande aux disciples, qu'ils entrent en communication avec ceux qui les instruisent, soient pleins de déférence et de docilité, et d'un commerce facile à leur égard, mais seulement dans ce qui est bien, dans les choses spirituelles et non pas dans ce qui est hérétique et perverti par la perfidie judaïque.

« Ne vous y trompez pas, on ne se moque pas de Dieu, car l'homme ne recueillera que ce qu'il aura semé. » L'Apôtre, prévoyant en esprit que les disciples, qui doivent à leurs maîtres les ressources et les choses nécessaires à la vie, pourraient prétexter leur pauvreté et dire : La sécheresse a frappé cette année mes champs de stérilité, la grêle a détruit mes vignes, les impôts m'ont enlevé les revenus sur lesquels je comptais, je n'ai pas de quoi payer le tribut qu'on me demande, ajoute : « Ne vous y trompez pas, on ne se moque pas de Dieu. » Il connaît vos cœurs, dit-il, et n'ignore point vos ressources. Une excuse vraisemblable peut satisfaire les hommes, elle ne peut tromper Dieu. Et il exhorte en même temps à pratiquer largement le commandement qu'il leur fait, en lui donnant le nom de semence, afin qu'on ne

audit apud inferos ab Abraham : « Recepisti bona in vita tua » *Luc.* xvi, 25. Illud quoque attendendum ne forte et hoc possit intelligi, dari discipulis mandatum, ut eis qui se instruunt verbum communicent, obsequantur, dociles, facilesque se præbeant. In his tamen quæ bona sunt, quæ spiritualia, et non hæretica, vel Judaica, pravitate perversa.

« Nolite errare, Deus non irridetur ; quæ enim seminaverit homo, hæc et metet. » Prævidens spiritu, eos qui docentur, et debent magistris sumptus et vitæ necessaria ministrare, posse obtendere paupertatem, et dicere : Ager meus hoc anno aruit siccitate ; vineam grandio contrivit ; redditus qui esse potuerunt [*Al.* poterunt], tributa rapuerunt ; non habeo unde tribuam quod jubetur, adjecit : « Nolite errare, Deus non irridetur. » Scit, inquit, corda vestra, non ignorat facultates. Excusatio verisimilis hominem potest utcumque placare, Deum non potest fallere. Et simul cohortatur ad id quod præceptum est exhibendum, semen nominans, ne putet perditum, quod multiplicato fenore recepturus est. Ad

regarde point comme perdu ce qui doit leur être rendu avec un intérêt considérable. En écrivant aux Corinthiens, il leur apprend par un exemple semblable le rapport de ce que l'on donne avec ce que l'on reçoit : « Celui qui sème peu moissonnera peu, et celui qui sème dans les bénédictions moissonnera dans les bénédictions. Que chacun donne ce qu'il aura résolu en lui-même de donner, non avec tristesse et comme par force, car Dieu aime celui qui donne avec joie » II Cor. ix, 6, 7.

« Ainsi celui qui sème dans sa chair, ne recueillera de sa chair que la corruption, et celui qui sème dans l'esprit, recueillera de l'esprit la vie éternelle. » Toutes nos paroles, nos actions, nos pensées se sèment nécessairement dans deux champs, la chair et l'esprit. Si ce qui sort de nos mains, de notre bouche, de notre cœur, sont des biens semés dans l'esprit, ils produiront en abondance les fruits de la vie éternelle. Si ce sont des choses mauvaises semées dans le champ de la chair, elles nous rapporteront une abondante moisson de corruption. Celui qui entend la loi dans un sens charnel,

Corinthios quoque rationem dati et accepti, simili docuit exemplo : « Qui parce seminat, parce et metet, et qui seminat in benedictione, de benedictione et metet. Unusquisque sicut propositum habet in corde, non ex tristitia, aut necessitate ; hilarem enim datorem diligit Deus » I Cor. ix, 6, 7.

« Quoniam qui seminat in carne sua, de carne et metet corruptionem. Qui autem seminat in spiritu, de spiritu metet vitam æternam. » Omne quod loquimur, agimus, cogitamus, in duobus seminatur agris, carne et spiritu. Si bona sunt, quæ de manu, ore, corde promuntur, seminata in spiritu, vitæ æternæ fructibus redundabunt. Si mala, ab agro carnis excepta, corruptionis nobis segetem pullulabunt. Aliter : Qui legem carnaliter intelligit, reprobationes quoque carnales, et quæ in præsentis sæculo corrumpuntur, exspectat. Qui autem spi-

(4) Vulgati hactenus libri, Tatianum, hic pro Cassiano obtrudunt : qui Martianeus refragari suorum auctoritati exemplarium non dabitur, impressæ lectionis præiudicio deceptus, et cum laudati ab eo codices Cluniacensis ac Regius Cassianum præferrent : Error, inquit, hic est exscriptorum veterum, quibus notior fuit Cassianus, quam Tatianus. Immo erat colligendum penitus e contrario. Julius enim Cassianus ex nefaria Valentinianorum colluvie ferme ignotior Tatiano est, cumque absolute hic Hieronymus Encratites perstringat, notissimum Tatiani, ejus sectæ principis nomen proclive fuit sciolis amanuensibus pro Cassiano perquam simili comminisci. Et vero, uti fecimus, reponendum, Cassianus omnium quot vidimus, codicum mss. in hac lectione consensus persuadet. Ipse etiam contextus, et quam Hieronymus impugnat, ejus evincit hæreses historia ; qui enim putativam Christi carnem introduxit sive qui primus eminentium Domino corpus affinxit, non Tatianus sed Julius Cassianus fuit, qui adeo dicitur S. Clementi Alexandrino lib. in Stromatum τῆς δοκίσεως ἐξάρχων, Doctarum princeps. Quin et librum ex quo subnexa argumenta Hieronymus confutat, facile existimo eum ipsum, quem modo laudatus Clemens Alexandr. a Cassiano memorat innotratum, ab eoque inscriptum, περὶ ἐγκρατείας ἢ περὶ εὐνοουχίας. Ed. Miq.

attend aussi l'accomplissement des promesses charnelles qui se corrompent dans la vie présente. Mais celui qui l'entend dans un sens spirituel, sème dans l'esprit, et recueillera de l'esprit la vie éternelle. Remarquons en même temps la suite du discours, et rattachons ces paroles à ce qui précède : celui qui nous est présenté comme semant dans l'esprit, c'est l'homme qui, lorsqu'il commence à moissonner la vie éternelle, a cessé d'être homme. Cassien qui, supposant que la chair du Christ était fantastique, regardait comme immonde toute union de l'homme avec la femme et qui est devenu le chef le plus violent des Encratites, raisonne ainsi contre nous en s'appuyant sur ces paroles : Si quelqu'un sème dans la chair, il recueille de la chair la corruption ; or celui qui s'unit à une femme sème dans la chair, donc celui qui a des rapports avec une femme et sème dans sa chair, recueillera de sa chair la corruption. Nous lui répondrons d'abord que saint Paul n'a pas dit : Celui qui sème dans la chair, mais celui qui sème dans sa chair. Or personne ne s'unit à soi-même, pour qu'il lui soit possible de semer dans sa chair. Ensuite,

ritualis auditor est, seminat in spiritu, et de spiritu metet vitam sempiternam. Simul notemus sermonis consequentiam, et eam cum superioribus copulemus : hominem vocari in spiritu seminantem qui quando cœperit vitam metere sempiternam, homo fortasse esse desistit (1). Cassianus, qui putativam Christi carnem introducens, omnem conjunctionem masculi ad feminam immundam arbitratur, Encratarum vel acerrimus hæresiarches, tali adversum nos sub occasione præsentis testimonii usus est argumento ; si quis seminat in carne, de carne metet corruptionem ; in carne autem seminat, qui mulieri jungitur ; ergo et is qui uxore utitur, et seminat in carne ejus de carne metet corruptionem. Respondetur ei, primum non dixisse Paulum, qui seminat in carne ; sed, « in carne sua. » Nemo autem secum ipse concumbit, et in sua carne seminat. Deinde ut ob-

pour lui faire une large concession en lui accordant l'explication que nous lui avons donnée, « dans sa chair » il faudra ajouter selon cet hérétique que ceux qui boivent, mangent, dorment et font mille autres choses pour la satisfaction et le repos du corps, sèment dans la chair, et recueilleront de la chair la corruption. Que s'il se réfugie dans cette raison que ceux qui, soit qu'ils boivent, soit qu'ils mangent, soit qu'ils dorment, font tout cependant au nom du Seigneur avec sagesse, ne sèment pas dans la chair, mais dans l'esprit, nous lui répondrons également que ceux qui accomplissent avec raison ce premier commandement de Dieu : « Croissez et multipliez-vous, et remplissez la terre Genes. i, 22, ne sèment pas dans la chair, mais dans l'esprit. Le syllogisme dont il fait usage est donc futile, tombe de lui-même, et n'est qu'un sophisme qui trompe d'abord l'auditeur. D'ailleurs, en l'examinant plus attentivement, il est facile d'y répondre. Car, nous ne pouvons dire qu'Abraham, Isaac et Jacob, et d'autres saints personnages qui sont nés en vertu de la promesse, le précurseur lui-même du Seigneur, sont sortis d'un germe de corruption, parce qu'ils sont nés dans la chair. Il faut également observer que, pour celui qui sème dans la chair, saint Paul ajoute un pronom déterminatif « dans sa chair, » tandis que pour celui qui sème dans l'esprit, il ne dit pas dans

reservationem hanc quam annotavimus, « in carne sua, » ex abundanti ei concedamus, addendum est eos quoque, qui comedant et bibant, et dormiant et aliquid faciant ob refrigerium corporis, juxta illum seminare in carne, et de ea metere corruptionem. Quod si ad hoc confugerit, ut dicat eos qui sive bibant, sive manducant, sive dormiant, in nomine tamen Domini omnia cum ratione perficiant, non in carne seminare, sed in spiritu ; et nos ei similiter respondebimus eos quoque qui Dei primam sententiam sequantur cum ratione facientes : « Crescite et multiplicamini, et replete terram » Genes. i, 22, non in carne, sed in spiritu seminare. Syllogismus itaque ejus inutilis, et caducus, sophismate primum decipit audientem. Cæterum diligenter inspectus, facile solvitur : Neque enim possumus dicere, Abraham, Isaac et Jacob, et alios sanctos viros, qui de reprobatione nati sunt, ipsum quoque Domini præcursorem, quia in carne natus est, de corruptionis germine pullulasse, illud pariter observandum, quod qui seminat in carne, cum additamento suæ carnis

son esprit, mais simplement dans l'esprit. C'est qu'en effet, celui qui sème les biens ne sème rien dans son esprit, mais il sème dans l'esprit de Dieu dont il doit recueillir comme moisson la vie éternelle.

« Ne nous lassons donc point de faire le bien, puisque si nous ne perdons pas courage, nous moissonnerons dans le temps. » Saint Paul exhorte au zèle de la persévérance ceux qui attendent en cette vie la récompense de leurs bonnes œuvres, dans l'ignorance où ils sont que de même que pour l'ensemencement des terres, il y a un temps pour semer et un temps pour moissonner, ainsi dans la vie présente, c'est le temps de semer les œuvres qui seront moissonnées dans l'esprit ou dans la chair, et la moisson sera le jugement à venir. Nous recueillons alors des moissons différentes, suivant les qualités différentes de celui qui sème, les uns cent, les autres soixante, les autres trente pour un, et cette moisson ne peut être recueillie par celui qui perd courage. « Car celui qui persévérera jusqu'à la fin, celui-là seul sera sauvé, » Matth. x, 22. C'est ce qui nous est encore recommandé dans un autre endroit : « Ne perdez pas courage, » Isai. v. Mais comment se fait-il que, tandis que les pécheurs se fortifient tous les jours dans leurs mauvaises actions, nous nous lassions dans la pratique des bonnes œuvres ?

« Donc, pendant que nous en avons le temps, ponitur ; qui autem seminat in spiritu, non dicitur in spiritu suo, sed simpliciter in spiritu. Qui enim bona seminat, non in suo quippiam, sed in Dei spiritu seminat, de quo et vitam est messurus æternam.

« Bonum autem facientes, non deficiamus ; tempore enim suo metemus, non deficientes. » Cohortatur eos ad studium perseverantiæ, qui in hac vita mercedem boni operis exspectant, nescientes quia sicut in semine aliud sationis, aliud messis est tempus : sic et in præsentis vita, sementem esse opera (quæ vel in spiritu, vel in carne metantur), messem vero futurum judicium, et pro qualitate vel diversitate sementis diversas nos facere messuras, centesimum et sexagesimum, et tricesimum fructum, quam segetem nemo potest metere deficiens. « Qui enim perseveraverit usque in finem, hic salvus erit » Matt. x, 22. Sicut et in alio loco præcipitur : « Esto non deficiens Isai. v. Quale est autem, ut cum peccatores quotidie in malis operibus augeantur, nos in bono opere lassemur ?

faisons du bien à tous, principalement aux serviteurs de la foi. » Le temps de semer, comme nous l'avons dit, c'est le temps présent, c'est la vie que nous parcourons. Pendant cette vie, nous pouvons semer ce que nous voulons; lorsqu'elle aura passé, le temps d'agir nous est ôté. Voilà pourquoi le Sauveur nous dit : « Travaillez tandis qu'il est jour, la nuit viendra où personne ne pourra plus agir, » *Jean. ix, 4*. La parole de Dieu, le soleil véritable s'est levé pour nous et les bêtes des forêts se sont rassemblées dans leurs tanières; marchons comme des hommes à nos occupations, et travaillons jusqu'au soir comme le chante dans un sens allégorique le Psalmiste : « Vous amenez les ténèbres et la nuit se fait. Alors, les bêtes des forêts se glissent dans l'ombre, les lionceaux rugissent pour leur proie, et demandent à Dieu leur pâture. Le soleil se lève, les animaux sauvages se retirent pour dormir dans leurs tanières. L'homme sort alors pour le travail du jour, et pour cultiver ses champs jusqu'à la nuit, » *Ps. ciii, 20* et suiv. Que nous soyons malades ou bien portants, humbles ou puissants, pauvres ou riches, dans l'obscurité ou les honneurs, dans l'abondance ou les privations, faisons toutes nos actions au nom de Notre-Seigneur, avec patience et égalité d'âme, et nous verrons s'accomplir en nous ce qui est écrit : « Tout contribue au bien de ceux qui aiment

« Ergo, dum tempus habemus, operemur bonum ad omnes, maxime autem ad domesticos fidei. » Tempus sementis, ut diximus, tempus est præsens, et vita quam currimus. In hac licet nobis quod volumus seminare; cum ista vita transierit, operandi tempus aufertur. Unde et Salvator ait : « Operamini dum dies est, veniet nox, quando jam nullus poterit operari » *Joan. ix, 4*. Ortus est nobis Dei sermo, sol verus, et congregatæ sunt bestie recedentes in cubilia sua; procedamus ut homines ad opus nostrum, et usque ad vesperam laboremus, sicut mystice cantatur in psalmo : Posuisti tenebras, et facta est nox. In ipsa pertransibunt bestie silvæ, catuli leonum rugientes, ut rapiant, et quærant a Deo escam sibi. Ortus est sol et congregatæ sunt et in cubilibus suis dormierunt. Egredietur homo ad opus suum, et ad operationem suam usque ad vesperam » *Ps. ciii, 20 segq.* Sive ægotamus, sive sani sumus, humiles, vel potentes, pauperes, divites, ignobiles, honorati, esurientes, sive vescentes, omnia in nomine Domini cum patientia et æquanimitate faciamus, et implebitur in

Dieu, » *Rom. viii, 28*. La colère elle-même, la volupté, l'outrage reçu qui demande vengeance, si je sais leur mettre un frein, si je garde le silence pour Dieu, si chaque fois que je ressens les aiguillons de la passion ou la flamme des vices, je me souviens du Dieu qui me voit du haut du ciel, ce sont là pour moi autant d'occasions de triomphes. Ne disons pas dans la distribution de nos aumônes, celui-ci est mon ami, quant à celui-là, je ne le connais pas; le premier a droit à recevoir, je suis indifférent au second. Imitons notre Père qui fait lever son soleil sur les bons et les mauvais et répand la pluie sur les justes et les pécheurs, *Matth. v*. La source de la bonté est ouverte à tous. L'esclave et l'homme libre, le plébéien et le roi, le riche et le pauvre se désaltèrent également à la même source. Lorsque la lampe est allumée dans une maison, elle en éclaire tous les habitants sans distinction. Que si nous devons donner un large cours à notre générosité à l'égard de tous, quels qu'ils soient, combien plus cependant à l'égard des serviteurs de la foi et des chrétiens qui ont le même Père, et sont inscrits sous le nom de leur Maître! Ce passage pourrait, à mon avis, se rattacher à ce qui précède de cette manière : les serviteurs de la foi sont ceux qu'il appelle maîtres et auxquels ceux qu'ils instruisent doivent, d'après sa recommandation communiquer de tous leurs biens. L'espace que dure

nobis illud quod scriptum est : « Diligentibus autem Dominum, omnia cooperantur in bonum. » Ira ipsa et libido, et injuria quæ desiderat ultionem, si me refrenem; si propter Deum taceam; si per singulos commotionis aculeos, et incentiva vitiorum, Dei desuper me videntis recorder, fiunt mihi occasio triumphorum. Ne dicamus in largiendo : Ille est amicus, hunc nescio : hic debet accipere, iste contemni. Imitemur Patrem nostrum, qui solem suum oriri facit super bonos et malos, et pluit super justos et injustos *Matth. v*. Fons bonitatis omnibus patet. Servus et liber, plebeius et rex, dives et pauper, ex eo similiter bibunt. Lucerna cum accensa fuerit in domo, omnibus lucet æqualiter. Quod si in cunctos indifferenter liberalitatis frena laxantur, quanto magis in domesticos fidei, et in christianos, qui eundem habent Patrem, ejusque magistri appellatione censentur! Videtur autem mihi locus iste posse et superioribus coherere, ut domesticos fidei, magistros nominet, quibus supra omnia quæ putantur bona, ab auditoribus suis jussu ministrari.

cette vie est bien court, ces paroles mêmes que je prononce, que je dicte, que j'écris, que je corrige, que je relis, sont fécondes ou stériles pour moi dans ce court espace de la vie. Titus, fils de Vespasien, qui après avoir détruit Jérusalem pour venger le sang du Seigneur, rentra triomphant à Rome, était dit-on, d'une si grande bonté que, se rappelant une certaine nuit, pendant qu'il était à table, qu'il n'avait fait ce jour-là aucune bonne action, il dit à ses amis : « J'ai perdu aujourd'hui ma journée. » Nous ne croyons pas qu'une heure, un jour, un moment, un espace quelconque de temps, les âges de la vie, soient anéantis pour nous, lorsque nous proférons une parole oiseuse dont nous rendrons compte au jour du jugement, *Matth. xii*. Que si cet empereur étranger à la loi, à l'Évangile, à la doctrine du Sauveur et des apôtres, a dit et fait naturellement ce que nous venons de rapporter, que devons-nous faire, nous contre qui Junon produira pour nous condamner des femmes qui n'ont qu'un époux, et Vesta des vierges, les autres idoles, des personnes qui font profession de continence? Saint Jean l'évangéliste demeura à Éphèse jusqu'à sa dernière vieillesse; alors qu'il pouvait à peine être porté à l'église par ses disciples, et qu'il lui était impossible de leur faire un discours suivi, il ne leur faisait à chaque réunion que cette seule recommandation : Mes petits enfants, aimez-vous les

Breve est vitæ istius curriculum. Hoc ipsum quod loquor, quod dicto, quod scribo, quod emendo, quod relego, de tempore meo mihi aut crescit, aut deperit. Titus, filius Vespasiani, qui in ultionem Dominici sanguinis, subversis Jerosolymis, Romam victor ingressus est, tantæ dicitur fuisse bonitatis, ut cum quadam nocte sero recordaretur, in cœna, quod nihil boni die illa fecisset, dixerit amicis : Hodie diem perdi. Nos putamus non perire nobis horam, diem, momenta, tempus, ætates, cum otiosum verbum loquimur, pro quo redditori sumus rationem in die judicii *Matth. xii*? Quod si hoc ille sine Lege, sine Evangelio, sine Salvatoris, et apostolorum doctrina, naturaliter et dixit, et fecit : quid nos oportet facere, in quorum condemnationem habet et Juno univiras, et Vesta virgines, et alia idola continentes? Beatus Joannes evangelista cum Ephesi moraretur usque ad ultimam senectutem, et vix inter discipulorum manus ad ecclesiam deferretur, nec posset in plura vocem verba con-textere, nihil aliud per singulas solebat proferre

uns les autres. Enfin les disciples et les fidèles présents, ennuyés d'entendre toujours la même chose, lui dirent : Maître, pourquoi donc nous répéter toujours cette recommandation? Il leur fit cette réponse digne de Jean : Parce que c'est le précepte du Seigneur; et si vous accomplissez ce seul commandement, cela suffit. Je rapporte ce trait à cause de cette recommandation de l'Apôtre : « Faisons du bien à tous, mais principalement aux serviteurs de la foi. »

« Voyez quelle lettre je vous ai écrite de ma propre main. » Ceux qui voulaient soumettre les Galates à la circoncision, avaient répandu partout que la conduite de Paul était toute différente de son enseignement, qu'il détruisait par ses actions l'effet de ses discours, et qu'en affirmant que la loi était abrogée, on le trouvait observant lui-même la loi. Saint Paul ne pouvait en personne combattre et ruiner devant tous ces accusations, parce qu'il en était empêché par les fers, dont il était enchaîné comme martyr de Jésus-Christ; il envoie donc cette lettre à sa place. Et pour prévenir tout soupçon sur l'authenticité de cette lettre, depuis cet endroit jusqu'à la fin, il l'écrit de sa propre main, nous montrant par là que ce qui précède avait été écrit par une autre main. Que de faux docteurs avaient envoyé des lettres sous son nom, c'est ce que lui-même nous déclare dans son épître aux Thessaloniens : « Nous vous conjurons, mes frères par l'avène-

collectas, nisi hoc; Filioli, diligite alterutrum. Tandem discipuli et fratres qui aderant, tædio affecti, quod eadem semper audirent, dixerunt : Magister, quare semper hoc loqueris? Qui respondit dignam Joanne sententiam : Quia præceptum Domini est, et si solum fiat, sufficit. Hoc propter præsens Apostoli mandatum : « Operemur bonum ad omnes; maxime autem ad domesticos fidei. »

« Videte qualibus litteris scripsi vobis mea manu. » Hi qui circumcidi Galatas volebant, disseminaverant alia Paulum facere, alia prædicare, et suo opere destruere sermonem, quod qui Legem assereret abolitam, ipse inveniret in Lege. Hanc opinionem, quia non poterat Paulus apud omnes præsens ipse subvertere (prohibebatur quippe vinculis, quæ ob Christi martyrium sustinebat), seipsum per litteras representat. Et ne aliqua suppositæ Epistolæ suspicio nasceretur, ab hoc loco usque ad finem, manu sua ipse perscripsit, ostendens superiora ab alio exarata. Quod autem sub nomine ejus a falsis doctoribus Epistolæ mitterentur, ad Thessalonicen-